

COMPTE-RENDU DE LA REUNION (PAR TELECONFERENCE) DU BUREAU DIRECTEUR DU 17 AVRIL 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents par téléconférence (6) : Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Mathieu LEMERCIER (Trésorier),
Valérie BERGER-CAPBERN,
Thierry VERMEERSCH,
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe).

Membre excusé et pouvoir (1) : Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre invité : Hélène EDIAR

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 19h30 et informe le Bureau Directeur du nombre de licenciés : 8014 licenciés à ce jour, ce qui représente déjà une augmentation de 88 licenciés par rapport à la fin du mois d'avril de l'année précédente. Il souligne le maintien de la progression constatée sur fin mars.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Activités du Président

Le Président fait part de ses activités au Bureau Directeur.

- 24/03 : AG FFCO à Paris (75)
- du 31/03 au 02/04 : représentation FFCO sur les 3 jours de Bourgogne (21)
- 04/04 : séance de travail avec la DTN et le Secrétaire Général à Paris (75)

2. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 23/03/2018 est adopté à l'unanimité.

3. ADOC : demande de ristourne sur redevances fédérales des « 3 Jours de Pâques »

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu de la part des organisateurs des 3 Jours de Pâques sollicitant une ristourne sur les redevances fédérales dues pour cette manifestation. Après discussion, le Bureau Directeur souligne le manque d'éléments permettant d'étayer cette demande et mandate le Trésorier pour établir un courrier de réponse demandant davantage de précisions (par exemple les éléments non prévus ayant pu perturber l'organisation (en comparaison à la précédente organisation similaire en 2016), ainsi que le compte de résultat de l'épreuve permettant de rendre compte plus concrètement de la situation financière de l'organisation.

4. O'France 2018 : demande d'alignement sur les conditions financières appliquées à OO'Cup

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu de la part des clubs organisateurs de la manifestation O'France 2018, relevant la réelle concurrence exercée par la tenue de la manifestation OO'Cup et sollicitant une demande d'information concernant les conditions financières accordées à l'organisation OO'Cup afin d'obtenir un alignement de celles-ci pour la manifestation O'France.

Le Bureau Directeur prend acte de cette demande et décide de mettre celle-ci en attente de la tenue de la manifestation. Un courrier de réponse aux organisateurs d'O'France, notifiant la bonne réception de leur demande, avec une copie de la convention signée avec OO'Cup va être envoyé en ce sens.

Le Bureau Directeur décide également de favoriser la participation à O'France en communiquant vers tous les clubs. Le Président va envoyer un courrier de relance pour inciter à l'inscription à la manifestation O'France avant le 31 mai.

5. Club SDD (Sport et Développement Durable) des fédérations sportives : désignation d'un nouveau référent FFCO

Le Président informe le Bureau Directeur de l'invitation reçue pour le premier club SDD des fédérations sportives 2018 (jeudi 26 avril 2018) et de l'absence de référent FFCO à ce jour pour y participer. Il est décidé que le DTN représentera la FFCO aux réunions de ce club et le Bureau Directeur en prend acte.

6. Devis Airxtrem : réapprovisionnement chemises et polos brodés FFCO

Le Président propose au Bureau Directeur le devis pour le réapprovisionnement en chemises et polos brodés FFCO, établi par Airxtrem. Le Bureau Directeur valide ce devis et il va être demandé à Sarah EDDAIRA, chargée de communication FFCO de relancer une enquête auprès des élus.

7. Opération commerciale Coke

Le Président présente au Bureau Directeur une proposition commerciale pour un événement promotionnel Coca Cola pour l'été 2018. Après analyse de celle-ci, le Bureau Directeur ne donne pas suite à cette proposition.

8. CNOSF : Village SVS 2018

Le Président informe le Bureau Directeur de la tenue de ce village SVS en 2018, rappelle à celui-ci que la FFCO avait tenu un stand avec la ligue Ile-de-France lors du village SVS 2017 et de l'importance d'y être présent. Après discussion, il est proposé de renouveler le même type d'animation que l'an dernier et de solliciter Bernard MORTELLIER pour assurer ce stand, et à défaut, de missionner Sarah EDDAIRA sur cette opération de communication.

9. CNOSF : Congrès exceptionnel sur la gouvernance du sport et son financement

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNOSF invitant à un congrès exceptionnel le 25/04/2018. Ce congrès ayant pour objet la réforme de la gouvernance du sport et son financement, le Bureau Directeur souligne l'importance d'une représentation fédérale de la FFCO face à ces enjeux et prend acte que le Président va y participer.

10. CNOSF : Attribution Programme d'Accompagnement International des Fédérations (PAIF 2018)

Le Président informe le Bureau Directeur que la Commission d'attribution du Programme d'Accompagnement International des Fédérations 2018 a répondu favorablement à notre dossier de demande d'aide pour nos actions internationales institutionnelles par une subvention de 2 000 euros. Le Bureau Directeur en prend acte.

11. FFVL : Courrier au Ministre des Sports

Le Président informe le Bureau Directeur d'un courrier reçu de la Fédération Française de Vol Libre, informant les autres fédérations non olympiques de la démarche entreprise auprès du Ministère des Sports afin de faire part de leur inquiétude face à la réduction des subventions. Après discussion et au vu des remarques évoquées lors de l'Assemblée Générale, le Bureau Directeur souligne sa solidarité vis-à-vis de cette démarche et prend acte que la FFCO va également envoyer un courrier en ce sens à la Ministre des Sports.

12. FFCO : Réunions en région pour la promotion du Projet Fédéral

Le Président informe le Bureau Directeur des problématiques de dates fixées pour les réunions prévues en région. Le Bureau Directeur valide de nouvelles dates pour celles-ci :

- Secteur Sud-Ouest : le 30/06/2018 à Bordeaux
- Secteur Nord : le 20/10/2018 à Paris

13. Haut Niveau : gestion des tenues Equipe de France

Le Président informe le Bureau Directeur que la gestion des tenues Equipe de France (relations avec les sportifs, gestion administrative de suivi des tenues et synthèse de cette gestion) était jusqu'à présent entièrement faite par la DTN, mais qu'aujourd'hui, il y avait besoin d'une aide concrète pour assurer celle-ci. Il est proposé que le DTN et Thierry VERMEERSCH mènent une étude pour quantifier le temps à prévoir pour les différentes étapes de cette gestion, afin qu'une décision puisse être prise lors du prochain Bureau Directeur. Le Bureau Directeur en prend note.

14. Projet de convention avec la FFTri

Le Secrétaire Général et le DTN présentent au Bureau directeur un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec la FFTri et des différents points débattus en fonction des problématiques rencontrées. Après discussion sur différents points du projet de convention avec la FFTri proposé, il est décidé qu'une reformulation sera établie et le Bureau Directeur donne son accord.

15. Licence dirigeant

Le Secrétaire Général questionne le Bureau Directeur sur la date d'entrée en vigueur de la nouvelle licence dirigeant. Le Bureau Directeur décide de ne pas modifier d'une entrée en vigueur à partir du 1/09/2018, tout comme les autres licences.

16. WOC 2022 : Préparation de la visite d'évaluation de l'IOF

Le Président donne la parole à Hélène EDIAR pour faire le point sur le dossier WOC 2022. Elle expose donc au Bureau directeur l'avancée de ce dossier et le calendrier établi pour la visite d'évaluation de l'IOF :

- une reconnaissance préliminaire prévue les 26 et 27 mai 2018
- la visite d'évaluation de l'IOF prévue les 8, 9 et 10 juin 2018

Le Bureau Directeur prend acte de l'avancée de ce dossier.

17. WOD

Valérie BERGER-CAPBERN interroge le Bureau Directeur sur la possibilité d'inscrire au calendrier fédéral l'ensemble des manifestations relevant du World Orienteering Day, même si elles sont sous l'égide d'une structure externe. Après discussion, le bureau directeur considère que ne doivent apparaître au calendrier fédéral que des manifestations sous l'égide d'une structure affiliée ou déconcentrée de la FFCO.

Fin de séance à 22h30

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

